



Amiens, le 19 mars 2020

## La préfecture de la Somme invite l'ensemble des donneurs de sang à rester mobilisés



Dans le contexte de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, il est essentiel de veiller au maintien de l'autosuffisance nationale en produits sanguins labiles. Les collectes de sang sont indispensables à la vie de la Nation et les ruptures de stocks départementaux doivent être anticipées.

**Afin de répondre aux besoins quotidiens des patients, les donneurs de sang non exposés à un risque doivent pouvoir continuer à donner leur sang.**

Les collectes restent autorisées et l'établissement français du sang (EFS) organise des collectes mobiles respectant les règles de sécurité sanitaire.

Il est demandé aux élus de maintenir les prêts de salles dédiées à l'EFS, et chaque donneur est invité à maintenir son engagement.

En cas de développement de symptômes respiratoires, état fébrile ou syndrome grippal dans les jours suivant le don, il convient d'en informer l'EFS sans délai.

Pour trouver un point de collecte : <https://sondesang.efs.sante.fr>